

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes - 13 octobre 2020

2^{ème} trimestre 2020 : L'emploi salarié chute moins qu'en France, l'intérim se redresse

Insee Conjoncture Bretagne n° 31



- L'emploi salarié breton moins touché par la crise sanitaire**
4 500 emplois détruits entre fin mars et fin juin 2020 après 23 000 au 1^{er} trimestre
En six mois - 2,2 % (-2,8 % en France)
Cette baisse efface plus de deux ans de progression de l'emploi salarié.
- L'intérim se redresse**
+ 6 100 intérimaires au 2^{ème} trimestre (+ 21,1 %)
après - 15 900 au 1^{er} trimestre (- 35,4 %)
- Nouvelles pertes d'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim (incluant services et commerces)**
13 100 emplois perdus en six mois (- 2,6 %)
surtout dans l'hébergement-restauration : - 6 300 emplois (- 12,7 %)



- Des demandeurs d'emploi toujours plus nombreux**
Le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B, C augmente de 7,4 % au 2^{ème} trimestre.
 - + 30 % de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A)
 - - 20 % de demandeurs d'emploi avec une activité réduite (catégories B et C)
- Nouvelle baisse en trompe-l'oeil du taux de chômage**
Le taux de chômage recule de nouveau de 0,2 point pour s'établir à 6,3 % de la population active.
Le confinement a fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi ainsi que la disponibilité des personnes sans emploi souhaitant travailler.



- Construction : perspectives et activité se contractent**
Les perspectives de construction neuve (- 6,2 %) et les mises en chantier (- 1,5 %) fléchissent ce trimestre.
Ces résultats sont provisoires car affectés par le report des délais d'instruction des permis de construire et par des difficultés d'acheminement des dossiers durant l'état d'urgence sanitaire.



- Baisse des créations mais aussi des défaillances d'entreprises**
Le nombre de créations chute de 16 % au 2^{ème} trimestre.
Les défaillances diminuent de 24 % sur un an.
Ce paradoxe est lié notamment à la moindre activité des tribunaux de commerce pendant le confinement et aux délais supplémentaires accordés pour les cessations de paiement.



Relations presse **Christelle Marcault**
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr